

23/11/11

*Synthèse du groupe de travail géographique Sophia-Antipolis
N°4*

Date : 23 novembre 2011
Heure : 14h – 18h
Lieu : SYMISA, place Bermont, Sophia Antipolis
AUDOLI Jean-Pierre – Club des Entreprises de Saint-Jeannet Gattières
BOUGEAULT Noëlle – Artelia
CAROTENUTO Daniel – Amis du Rail Azuréen
CHARBONNIAUD Jean-Paul – Association Cagnoise des Grands Plans (ACGP)
CHASSAGNE Julien – RFF
COLLIN Laurent – Mairie de Villeneuve-Loubet
CONSTANS Joel - Inexia
COUSINIE Christiane – Association des Citoyens Laurentins (ACL)
DAVID Monique – Mairie de Villeneuve- Loubet
FABRE Caroline – ADAAM
FABRE Philippe – Mairie de Roquefort-les-Pins
FLATOT Raphaël – Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence
FROMENT Jean-Claude – Association de Défense de l'Environnement de Villeneuve Loubet (ADEV)
Participants (ordre alphabétique) : GONTARD Laurence – KFH
GOURMANEL Brigitte – Association de Défense des Habitants de l'Est du Cros (ADHEC) – Gir Maralpin - ASDPV
GOUX Jean-Michel – Amis du rail azuréen
JOVER Serge – ADEV – Conseil de développement de la CASA
LEYDET Jean-Christophe – Conseil Régional PACA
MARIE Philippe – SITP, Mairie de Cannes
MARQUES Pascal – Conseil régional
MICHAUD Diane – Mairie de Biot
MONTABERT Olivier
MULLER Guy - Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur
NALLINO Germain – TGV Centre Var
NICOLETTI Pascal - CCI
PASTOUR Fabien – RFF
PERIE Brice – Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis
ROLLAND Alain – Conseil Général des Alpes-Maritimes
BABY Frédéric
BONACOSSA Frédéric – Comité interdépartemental de spéléologie des AM
BOYER André – DDTM 06
CARDONA MAESTRO Astrid
CARLETTO Christian – Maire de Drap
CESARI GEIGER Christine – ADAAM
DAUNIS Marc – Maire de Valbonne
DESCHAINRES Sophie – Mairie de Biot
Absents : DUMAS Cécile
FERRASSE René - Mairie de Roquefort-les-Pins
GIRAUD Patrick – Communauté urbaine Nice Côte d'Azur
GRANES-RIEU Laure – Mairie de Valbonne
ICART Jean – Conseil général des Alpes-Maritimes
LAFURIE Marc – Mairie de Saint-Laurent-du-Var
LEVERE Bernard - CCI
MENETRIER Florence – Conservatoire d'espaces naturels du PACA
MUSSI Philippe – Mairie de Valbonne, Conseil régional

PERNA Noël – Région Verte
QUINTON Rémi
RODRIGUEZ Sébastien – Jeunes agriculteurs 06
SAURI Eric – Ville de Mougins
SIMON Martine – SITP Cannes, Le Cannet, Mandelieu-la-Napoule
TRANNOY-MOIRAND Elodie – Mairie de Saint-Laurent-du-Var

En tribune : Fabien Pastour (chargé de projet territorial Alpes-Maritimes RFF), Noëlle Bougeault (Responsable territoriale AMOG – Artelia), Julien Chassagne (responsable des études socio-économiques de la LGV PACA RFF), Laurence Gontard (Responsable territoriale AMOC)

ORDRE DU JOUR

- Réponses aux attendus exprimés lors des groupes de travail précédents, à savoir :
 - Intervention de la SNCF annulée : les participants sont invités à se reporter au verbatim du groupe de travail Ouest Alpes-Maritimes n°3 dans lequel de nombreuses réponses aux questions posées ont été apportées par Olivier Picq, expert SNCF présent lors de ce groupe
 - Intervention de Julien Chassagne sur le fret
 - Intervention de Julien Chassagne sur le nombre de personnes laissant leur véhicule en gare
 - Pont-rail en traversée du Var
 - Abaque vitesse
 - Variation des coûts en fonction du mode d'insertion
 - Avancement du projet de 3^{ème} voir littorale
 - Prise en compte du risque d'inondation dans la plaine du Var
 - Largeur des tabliers de pont et emprise de l'infrastructure
 - Zones Natura 2000 prises en compte
- Poursuite de l'étude des fuseaux
 - Zones de chalands des gares
 - Présentation de M. Olivier Montabert sur la desserte ferroviaire de Sophia
 - Présentation de M. Marie sur l'analyse des fuseaux faite par la ville de Cannes
 - Analyse multicritères
- Echanges sur les fuseaux et tour de table
- Rédaction de la synthèse à présenter au COTER des Alpes-Maritimes

QUESTIONS POSEES / THEMATIQUES ABORDEES

Projet de 3^{ème} voie

- Demande d'informations sur le pont des Rives et sur la couverture des voies à Villeneuve-Loubet
- Lien entre le 4^{ème} quai en gare de Cagnes-sur-Mer et le projet LGV PACA

Prise en compte du risque d'inondation dans la plaine du Var

- Présentation de photos de crues
- Modalités de prise en compte du schéma de cohérence hydraulique mis en place dans le cadre du PAPI2 du Var
- Demande d'étude hydraulique sur l'ensemble du secteur du Var
- Opportunité de prise en compte des risques d'inondation avant de définir l'emplacement de la gare
- Nécessité de prendre en compte les nouvelles données disponibles du PPRI

- Conception des digues dimensionnées pour répondre au risque d'inondation
- Questionnement de l'OIN sur la prise en compte du risque d'inondation
- Impact de la construction d'un pont sur le Var sur le niveau des eaux

Zones Natura 2000

- Dispositions prises pour assurer la préservation des oiseaux

Zones de chalandise

- Explication de la différence des chiffres de fréquentation des gares et des zones de chalandise
- Nombre de TER prévus sur la ligne Cannes Grasse
- Connexion entre la gare Ouest Alpes-Maritimes et une gare existante ou nouvelle de la ligne Cannes Grasse
- Référence VL prise pour les calculs des zones de chalandise

Présentation de M. Olivier Montabert

- Problèmes d'accessibilité de la zone de Sophia Antipolis aujourd'hui
- Etude d'opportunité de prévoir une gare TER sur la ligne LGV pour desservir Sophia
- Ligne LGV dédiée à la circulation des TAGV, sauf en cas d'incident sur la ligne littorale

Présentation de M. Philippe Marie

- Desserte de la ligne Cannes Grasse avec 4 trains par heure à l'horizon 2023
- Nécessité de connecter la gare Ouest Alpes-Maritimes à une voirie primaire pour permettre l'accès à la gare aux 50% de la clientèle venant en voiture
- Avantages de la gare du fuseau médian en connexion avec 3 échangeurs de la pénétrante Cannes-Grasse permettant d'envisager une bonne mise en relation des territoires de Grasse / Cannes et Sophia
- Rappel de la connexion de la gare Ouest Alpes-Maritimes avec la ligne Cannes Grasse

Fuseaux

- Modifications de PLU prévues par les communes
- Impact sur les voyageurs des entrées et sorties de tunnel fréquentes
- Explication de la forme arrondie des fuseaux
- Faisabilité du passage du Loup dans le fuseau sud en souterrain
- Début des réserves foncières

AVIS EXPRIMES PAR LE GROUPE SUR LES FUSEAUX

- L'ADEV et le Conseil de développement de la CASA, représentés par M. Serge Jover, constatent que les 3 fuseaux sont identiques sur la traversée de Villeneuve-Loubet et que la présentation en « passage indéterminé » à l'ouest de la commune porte gravement atteinte à la commune. Il indique que pour que la LGV se fasse, la traversée de la commune doit se faire en tunnel. Il souhaite connaître la composition du COTHEM EDD, auquel il demande que le conseil de développement de la CASA soit représenté. Il rappelle la présence de zones de captage dans le secteur de la vallée du Loup. Il indique qu'étant donné que les 3 fuseaux sont identiques sur le secteur, la priorité de l'association porte sur les modalités de passage. Après examen des différents fuseaux, M. Jover indique que le fuseau sud, en ce qu'il offre 2 possibilités de passage en tunnel du territoire de la commune serait à privilégier.
- M. Jean-Claude Froment, de l'ADEV, confirme la demande de franchissement de la vallée du Loup en souterrain.

- La ville de Villeneuve-Loubet, en la personne de M. Laurent Collin, demande à ce que la zone à l'ouest du village de Villeneuve-Loubet soit représentée en rouge (passage en tunnel) sur les cartes des fuseaux. Le débat doit porter sur la situation d'une tête de tunnel à hauteur de l'île verte.
- La ville de Villeneuve-Loubet, en la personne de Mme Monique David, regrette que la municipalité n'aie pas reçu d'information plus tôt et ne se prononce pas sur les fuseaux. Elle rappelle l'impact environnemental de la Glacière.
- M. Jean-Pierre Audoli, représentant les entreprises de la rive droite de la plaine Var, rappelle que l'objectif du groupe porte sur le choix d'un fuseau et remercie M. Marie pour sa démonstration. Il demande à RFF de poursuivre la concertation sur les zones de passage indéterminées, dès lors que le fuseau de passage aura été décidé. Il souhaite que le projet avance rapidement et rappelle que les entreprises sont en attente de la LGV. Il espère qu'un consensus pourra se concrétiser dans les Alpes-Maritimes.
- La CCI, en la personne de M. Bernard Nicoletti, demande le meilleur projet pour le département, dans une logique d'intérêt général. Si elle favorise le fuseau médian, la CCI suivra la volonté des populations sur le choix des fuseaux, de manière à ce que le projet avance. La CCI suivra les études liées à la complémentarité des la LGV avec les autres modes de transports.
- La ville de Roquefort-les-Pins, en la personne de M. Philippe Fabre, exprime la volonté de la commune d'un passage de la zone de la carrière de la Roque en souterrain. Il alerte sur les craintes d'ores et déjà exprimées par la population concernant les zones de passage « indéterminé ».
- La ville de Biot, en la personne de Mme Diane Michaud, est contre le fuseau nord, en raison de ses impacts sur les zones naturelles traversées. Elle considère que le fuseau médian est le plus favorable, compte-tenu de l'emplacement de sa gare, pour la desserte du territoire.
- L'ADHEC, l'ADSPV et le Gir-Maralpin, représentés par Mme Brigitte Gourmanel, indiquent que le positionnement des gares ne convenant pas, les fuseaux ne conviennent pas non plus. L'impact de la gare Ouest Alpes-Maritimes sur l'urbanisme doit être évalué.
- L'ACL, représentée par Mme Christiane Cousinié, n'émet pas d'avis sur les fuseaux et regrette la présence d'un fuseau unique en traversée de Saint-Laurent-du-Var.
- M. Pascal Marques exprime son avis personnel. Il apprécie la démocratie participative mise en œuvre dans le cadre de la concertation en cours. Il rappelle l'importance de ce projet pour permettre l'augmentation et l'amélioration des dessertes régionales et le maillage des réseaux de transports en commun. Concernant les fuseaux, il est favorable au fuseau médian qui permet de bien prendre en compte la ligne Cannes Grasse.
- L'association TGV Centre Var, en la personne de M. Germain Nallino, suivent le projet depuis 2003 et considèrent que cette concertation est la plus importante à laquelle ils ont pu participer. Ils alertent sur la sortie de tunnel délicate à Saint-Laurent-du-Var et demandent que soit étudiée une sortie plus au nord. Ils privilégient le fuseau médian.
- Les Amis du Rail, en la personne de M. Jean-Michel Goux, sont favorables au fuseau médian pour relier la gare Ouest Alpes-Maritimes à Nice Aéroport. Ils ont à cœur une LGV dédiée à la grande vitesse et rappellent que l'intérêt général doit primer sur les intérêts particuliers.

- Les Amis du Rail, en la personne de M. Daniel Carotenuto, souligne l'importance de l'intérêt général. Il estime que le fuseau médian est le plus judicieux pour l'implantation de la gare au droit de Cannes-Grasse.
- La CASA, en la personne de M. Brice Perie, a entrepris des rencontres entre ses élus et RFF de manière à ce que les communes fassent remonter leur avis à l'occasion du bureau communautaire de début décembre. Des précisions de la part de RFF sont attendues sur les accessibilités, avantages et inconvénients des 3 emplacements envisagés pour la gare Ouest Alpes-Maritimes.
- L'ADAAM ne se positionne pas.
- L'ACGP, en la personne M. Jean-Paul Charbonniaud, remercie pour la concertation qui permet de disposer de documents et de donner son avis. Il opte pour le fuseau médian. Il rejette le fuseau nord, dont la gare est trop éloignée. Il s'interroge sur la position de la traversée en tunnel de Cagnes-sur-Mer, au regard de la largeur des fuseaux présentés sur ce secteur.
- M. Olivier Montabert indique qu'il est nécessaire de prendre en compte les problématiques d'accès des 30.000 sôphipolitains. Dans le cas où un échangeur pourrait être créé sur l'A8, il est favorable au fuseau sud qui permettrait, grâce à des passages en surface sur l'ouest du secteur, de réaliser les économies nécessaires au passage du territoire de Villeneuve en tunnel, et qui permettrait en outre de desservir Sophia dès lors qu'une halte pourrait être envisagée sur la ligne LGV.
- Le SCOT Ouest, en la personne de M. Raphaël Flatot, ne s'est pas prononcé. Une réunion est prévue avec RFF le 2 décembre.
- La ville de Cannes, en la personne de M. Philippe Marie, se positionne en faveur du fuseau médian qui est celui dont la gare comporte les meilleures connexions avec les voiries primaires, sans incidence sur les voiries secondaires.
- M. Alain Rolland s'exprime à titre personnel. Le site médian de la gare semble un bon compromis pour répondre aux attentes en matière de desserte, même si des questions peuvent se poser quant à l'accessibilité via le raccordement de l'A8 à la pénétrante qui aujourd'hui fonctionne mal. Concernant les fuseaux, les études des services environnementaux du département montrent que le tracé sud est le plus favorable à l'ouest du site de la gare et que le tracé nord est à privilégier à l'est.

SYNTHESE DES AVIS DU GROUPE POUR PRESENTATION AU COTER

1. Le groupe réaffirme le besoin d'une nouvelle infrastructure ferroviaire à grande vitesse, dans les meilleurs délais pour créer l'arc méditerranéen et désenclaver le territoire
2. Le groupe demande que la réalisation du projet démarre dans les Alpes-Maritimes pour répondre au besoin de desserte TER sur la ligne existante
3. Le groupe demande que soient mis en cohérence le projet de LGV et de gare OAM, avec les infrastructures de transport en commun et routières existantes et à l'étude
4. Le groupe demande que soient mis en cohérence le projet gare Nice Aéroport, avec les infrastructures de TCSP prévues dans le cadre de l'OIN EcoVallée
5. Toutes les personnes qui se sont prononcées considèrent que la gare OAM du fuseau nord est la moins appropriée

6. La majorité des personnes s'étant prononcée sur le choix d'un fuseau a privilégié le fuseau médian, sous réserve du respect du point 3
7. Les représentants des collectivités de la CASA et du SCOT Ouest attendent la prise de position de leurs élus
8. Villeneuve-Loubet souhaite que la totalité de son territoire soit traversée en tunnel
9. Le groupe demande une présentation des études hydrologiques et sur la sortie de tunnel à Saint-Laurent du Var dans les étapes à venir de la concertation
10. Le groupe demande une étude de faisabilité d'une sortie de tunnel au nord de Saint-Laurent du Var dans les étapes à venir de la concertation
11. Le groupe souhaite que la même structure de concertation soit mise en place pour la définition du fuseau à 500m